

SUIVI ET SUIVI POST-ACCOMPAGNEMENT



Définition

La phase de suivi des structures concerne à la fois le suivi des actions mises en place, la bonne réalisation du plan d'accompagnement, pouvant inclure la réalisation de plusieurs actions d'accompagnement, ainsi que le suivi de la situation de la structure dans le temps, au regard de la consolidation de ses activités et emplois. Le chargé de mission DLA met en place les outils nécessaires à l'évaluation de l'intervention mise en œuvre par le prestataire. En cas de besoin, il peut mettre en place de nouvelles actions d'accompagnement.

Le suivi-post accompagnement – inscrit dans le cahier des charges de l'intervention des DLA – vise à mesurer l'impact des actions réalisées sur les perspectives de consolidation et de développement des activités. Il repose sur la définition préalable d'objectifs, de résultats à atteindre, et sur des critères et indicateurs de mesure. Il est conduit par le chargé de mission DLA via un « diagnostic de suivi-post accompagnement », ou réalisé par un prestataire via une « ingénierie individuelle de suivi post-accompagnement ».

In cadre de référence



OBSERVATION :

Seule l'utilisation systématisée des outils précédents, créés collectivement, permet de mesurer résultats et impact et de cumuler ceux ci pour offrir une vision transversale du dispositif.

La notion d'objectif et de résultats attendus est donc tout à fait essentielle et c'est pour cela qu'il a été créé , en région Centre, un référentiel d'évaluation, validé dans les pratiques par les DLA.



En 2006, une phase d'expérimentation

Nous avons choisi, pour 2006, en accord avec les chargés de mission DLA et les pilotes, d'expérimenter la démarche sur des cibles limitées: les structures en **post - accompagnement** bénéficiant d'un suivi via **l'offre interne** du DLA.

Ceci nous a permis d'élaborer une démarche qui outille la pratique sur l'activité nouvelle de post accompagnement ainsi définie :

« diagnostic de mesure d'impact des accompagnements réalisés, effectué par la chargée de mission DLA et si utile, proposition d'une évolution du plan d'accompagnement ».

L'outil expérimenté en 2006 a satisfait les chargés de mission DLA mais aussi les structures qui estiment l'analyse pertinente pour elles. Les membres des comités d'appui et d'autres acteurs dont les pilotes ou des élus sont intéressés par la fiche de synthèse.

L'angle de l'évaluation est celui de la **pertinence** (adéquation des objectifs avec les problèmes à résoudre) et de l'**efficacité** (effets conformes aux objectifs).



Vers une diffusion des résultats à différents niveaux

Les résultats de cette évaluation seront produits à 2 niveaux :

- pour chaque structure bénéficiant de ce suivi
- par compilation des résultats et analyse transversale des données.

Ainsi, cette démarche permettra de rendre compte de ce que produit le DLA sur les structures à des fins différentes :

- pour les structures qui prennent ainsi conscience de leur acquis
- pour les membres des comités d'appui : la démarche leur permet de savoir ce qu'a produit le DLA sur les structures pour lesquelles ils ont été sollicités. En terme de communication, cela peut également intéresser des élus sur les structures de leur territoire.
- pour le Copil et autres partenaires : la démarche permet d'avoir une vision à la fois globale et fiable des résultats.



La méthodologie : le Recueil de données, par entretien

Les chargés de mission vont conduire leurs entretiens de suivi post accompagnement en reprenant les problématiques identifiées initialement et en interrogeant les structures, point par point, sur les résultats.

En sus, les chargés de mission interrogent systématiquement les structures sur toutes les autres problématiques et ce pour 2 raisons

- 1) cela permet d'identifier s'il existe des transformations non prévues (effets induits)
- 2) cela permet de cerner s'il existe des points nouveaux devant être pris en compte et modifiant le plan d'accompagnement initial.

Pour leur démarche de diagnostic et la mesure d'impact, Ils s'appuieront sur le **référentiel d'évaluation** ([à consulter](#))

